

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE **VENDREDI 22 MARS 2024**

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 16

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 11

- AYANT DONNÉ POUVOIR : 7

- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 4

Le 22 mars 2024, à 17 heures, le conseil communautaire de la communauté de communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué par le Président, s'est réuni à la salle de « La Savoyarde » à Séez, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, Président.

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice : Guillaume DESRUES, Laurent CHELLE, Gérard VERNAY, Michelle ANXIONNAZ, Cécile UTILLE-GRAND

Les Chapelles : Paul PELLECUER

Montvalezan : Jean-Claude FRAISSARD, Thierry GAIDE

Séez : Lionel ARPIN, Joëlle CAMPERS, Mathieu LECLERCQ

Sainte-Foy-Tarentaise : Yannick AMET, Daniel EUSTACHE

Tignes : Serge REVIAL, Capucine FAVRE

Val d'Isère : Patrick MARTIN

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Frédéric BATAILLE donne pouvoir à Cécile UTILLE-GRAND

Laurence REGNIER donne pouvoir à Guillaume DESRUES

Françoise BESNARD donne pouvoir à Gérard VERNAY

Nicolas MORIN donne pouvoir à Michelle ANXIONNAZ

Morgan LE LANN donne pouvoir à Laurent CHELLE

Véronique PESENTI-GROS donne pouvoir à Patrick MARTIN

Gérard MATTIS donne pouvoir à Yannick AMET

EXCUSÉS

Séez : Eric JACQUEMOUD

Tignes : Laurence FONTAINE, Franck MALESCOUR

Villaroger : Alain EMPRIN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Paul PELLECUER est désigné secrétaire de séance

2024-41

**ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA LIGNE DE TRANSPORTS EN
COMMUN BOURG SAINT MAURICE - SEEZ**

La mise en place d'une navette entre Bourg-Saint-Maurice et Séez, en lien avec la Ronde, est un projet de longue date inscrit dans la convention de coopération entre la communauté de communes de Haute Tarentaise et la Région ainsi que dans la convention cadre Petite Ville de Demain.

Lors de sa séance du 7 décembre 2023, le conseil communautaire a approuvé la création d'une ligne expérimentale gratuite de 2 ans jusqu'en 2026 (fin du marché des lignes de transport de Bourg-Saint-Maurice) entre le funiculaire et l'école de Séez avec un accès centre-ville, ainsi que d'une ligne Séez – Télésiège des Ecuets en hiver.

Une consultation a été publiée le 13 décembre sur la plate-forme dématérialisée des marchés publics ainsi que sur le Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP), le Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) et le Dauphiné Libéré.

Le dépôt des offres était fixé au 12 février 2024 à 12 heures.

Une offre a été déposée sur la plateforme AWS marchés publics, dans les délais, sous forme dématérialisée.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 13 février 2024 à 9 heures pour l'ouverture des plis : l'unique offre a été classée recevable.

La commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 12 mars 2024 à 9 heures, suite au jugement de l'offre décide d'attribuer le marché à la société TRANSDEV MARTIN selon les critères suivants :

TRANCHE FERME - Lignes de transports en commun - Bourg-Saint-Maurice - Séez						
Bordereau des prix unitaires (document contractuel)						
	Variante 1 - sans pause méridienne		Variante 2 - pause méridienne d'une heure		Variante 3 - pause méridienne de deux heures	
	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC
Circuit Haute saison (tous les jours)	1 088,00	1 196,80	1 003,00	1 103,30	918,00	1 009,80
Circuit basse saison (du lundi à samedi midi)	1 088,00	1 196,80	1 003,00	1 103,30	918,00	1 009,80
Rotation supplémentaire : Ce prix rémunère la réalisation d'une rotation supplémentaire. Elle pourra être demandée au titulaire en cas de besoin (exemple : manifestations) en plus des rotations prévues dans le CCTP.	217,00	238,70	200,00	220,00	183,60	201,96

La variante n°1 est retenue pour les périodes de mi – juin à mi-septembre et de mi-décembre à fin avril.

La variante n°2 est retenue pour les autres périodes.

Par ailleurs, dans le cadre de la notification du marché, la communauté de communes se réserve le droit de déclencher la tranche optionnelle en cours de marché.

TRANCHE OPTIONNELLE - Lignes de transports en commun - Séez - Les Eudets		
Bordereau des prix unitaires (document contractuel)		
	Montant HT	Montant TTC
Circuit Séez - télésiège des Eudets	962,87	1 059,16
Rotation supplémentaire : Ce prix rémunère la réalisation d'une rotation supplémentaire. Elle pourra être demandée au titulaire en cas de besoin (exemple : manifestations) en plus des rotations prévues dans le CCTP.	186,17	204,79

Le conseil communautaire, avec 22 voix pour et une abstention (Paul PELLECUER) :

- **ATTRIBUE** le marché de relatif à la ligne de transports en commun Bourg Saint Maurice - Séez à l'entreprise TRANSDEV MARTIN selon les critères énoncés ci-avant ;
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Yannick AMET

Président

